

COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

Saint-Gédéon, le 24 mars 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce bulletin a pour objectif de vous transmettre une **mise à jour** en lien avec les mesures qui ont été prises dans la foulée de la COVID-19. Au cours des prochaines semaines, la municipalité communiquera régulièrement avec vous au moyen d'un tel bulletin. **Nous vous invitons à le lire attentivement.** Les bulletins seront postés dans les foyers et diffusés sur notre page Facebook et notre site internet.

Bâtiments et services municipaux

Toutes les fermetures de bâtiments, sites et locaux municipaux annoncées le 17 mars sont maintenues, jusqu'à nouvel ordre. Les réunions d'organismes et de comités à l'édifice municipal sont également suspendues. Toute réunion qui s'avèrerait nécessaire ou urgente peut par contre se tenir à distance, par conférence téléphonique ou visioconférence.

L'entrée en vigueur de l'horaire d'été a été devancée, et est effective depuis le 23 mars. Pour le moment, les bureaux de la municipalité demeurent donc ouverts, **mais seulement sur rendez-vous ou en cas d'urgence.** Pour prendre un rendez-vous, communiquez au 418 345-8001, poste 0, ou par courriel : mairie@ville.st-gedeon.qc.ca. Vous pouvez consulter l'horaire et les coordonnées du personnel sur notre site internet : <http://www.st-gedeon.qc.ca/nous-joindre>.

Service de livraison à domicile

La pharmacie et l'épicerie offrent un service de livraison à domicile. Nous invitons la population à s'en prévaloir, **particulièrement les personnes âgées de plus de 70 ans** qui sont confinées à leur résidence.

Uniprix Jean-Nicolas Boivin et Louis-Charles Saint-Pierre

Nos pharmaciens tiennent à rassurer la population : il n'y a pour le moment **aucun signe de rupture d'inventaire.**

Les personnes qui ne peuvent plus sortir et qui font affaire avec des pharmacies de l'extérieur qui ne livrent pas à Saint-Gédéon peuvent téléphoner à la pharmacie au **418 345-3030** pour faire **transférer leur(s) prescription(s)**. Le gouvernement a éliminé des restrictions qui limitaient le transfert de certaines catégories de produits.

La pharmacie Uniprix Jean-Nicolas Boivin et Louis-Charles Saint-Pierre **livre gratuitement à domicile** toutes les commandes contenant au moins un médicament d'ordonnance et/ou toute commande de plus de 50 \$. Un frais de 5 \$ sera ajouté pour les commandes de moins de 50 \$ qui ne contiennent pas de médicament prescrit.

Nos pharmaciens demandent enfin aux gens d'**éviter de se présenter sur les lieux sans avoir appelé au préalable** pour obtenir la marche à suivre en fonction des plus récentes recommandations des instances gouvernementales.

Marché Richelieu Carol Potvin

Un service de livraison est disponible auprès de notre épicerie locale. Il est possible de **transmettre votre commande au Marché Richelieu Carol Potvin** via courriel : richelieupotvin@live.ca.

Votre épicier préparera le tout et pourra assurer **la livraison à domicile au coût de 5 \$**. Pour toute information relative à ce service, vous pouvez aussi contacter directement l'établissement : **418 345-2471**.

Banque de bénévoles

La municipalité fait appel aux personnes intéressées, de moins de 70 ans et en bonne santé à lui soumettre leurs coordonnées en vue d'alimenter une banque de bénévoles. À ce stade-ci, la constitution de cette banque de bénévoles est effectuée à titre préventif, car les besoins du milieu se préciseront. Toute personne intéressée à aider éventuellement la municipalité et ses partenaires, est invitée à communiquer par courriel : mairie@ville.st-gedeon.qc.ca, ou par téléphone au 418 345-8001 poste 0.

Évènements et inscriptions au service des loisirs

La conférence de Jean-Marie Lapointe (20 avril) et la consultation publique au sujet de la mise à jour de la Politique familiale (2 mai) **sont reportées**.

L'assemblée publique de consultation sur les projets de règlements municipaux prévue le 30 mars est pour sa part **annulée**.

Le service des loisirs maintient pour sa part la période d'inscription au soccer et à la natation. Les inscriptions s'effectuent à distance, par téléphone, auprès de Sabrina Harvey (418 345-8001, poste 2222). Le formulaire d'inscription est aussi disponible en ligne sur le site de la municipalité et pourra être transmis à l'adresse suivante : loisirs-sports@ville.st-gedeon.qc.ca.

Pour ce qui est du camp de jour, nous maintenons également la période de préinscription, effective jusqu'au 24 avril. Toute personne intéressée à inscrire son enfant peut communiquer avec Valérie Girard (418 345-8001, poste 2226 / loisirs@ville.st-gedeon.qc.ca).

Aucun paiement n'est exigé à l'inscription de l'enfant, la facturation s'effectuera ultérieurement.

Info de Grandmont

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous connaissons, la parution du journal municipal est suspendue pour avril, du fait que les contenus qui y sont diffusés pourraient être sujets à beaucoup de changements. La municipalité réévaluera cette mesure en mai.

Taxation municipale

La municipalité est consciente que plusieurs citoyens et entrepreneurs traversent actuellement une période difficile, autant émotionnellement que financièrement. **Nous travaillons actuellement sur des mesures qui donneraient un répit aux contribuables et aux entreprises.** Une orientation à ce sujet vous sera communiquée à la suite de la réunion du conseil municipal prévue le 6 avril.

Rappel

La municipalité invite enfin la population à s'informer de la situation liée au COVID-19 au Québec, en visitant le www.quebec.ca/sante/.

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter en tout temps la ligne Info-Santé 1 877 644-4545.

En terminant, j'aimerais vous rassurer à l'effet qu'au cours des semaines à venir, la municipalité reposera ses décisions sur le maintien des services essentiels et, qu'à ce sujet, nous n'entrevoions aucune problématique.

Vous pouvez donc être confiants que notre équipe prend toutes les dispositions requises afin de maintenir un niveau de services municipaux adéquats, tout en veillant à restreindre au maximum les risques de propagation du virus par l'application des recommandations de l'État.

Émile Hudon, maire